



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2013

☐ Assemblée Générale Extraordinaire : modification des statuts de l'Association

Suite au récent déménagement du siège du GECNAL du Warndt, il est nécessaire de modifier l'article 1 des statuts de l'Association.

En conséquence, l'article 1 est modifié de la façon suivante :

Salle socioculturelle du siège 1

3, rue de la ligne 9

57150 CREUTZWALD

L'assemblée présente étant composée de plus de la moitié des membres cotisants du Gecnal, et sans opposition, la modification des statuts est adoptée.

L'Assemblée extraordinaire est suivie d'une réunion ordinaire abordant les points suivants :

☐ Point 1 : proposition de soirée à thème pour le mois d'octobre :

Possibilité d'organiser la soirée à la MJC de Saint-Avold ; cela permettrait sans doute d'attirer des personnes qui ne sont pas prêtes à se déplacer jusque Creutzwald.

A priori, le thème d'octobre pourrait être « le Castor » par René Nidercorn car c'est un sujet prêt et donc facile à mettre en place dans un délai court.

Aller voir les locaux pour vérifier qu'une projection s'y prête et pour organiser éventuellement la gestion du matériel nécessaire.

☐ Point 2 : Point sur les subventions 2013:

L'année 2013 a été fructueuse sur ce point, avec à ce jour un total de 1000 € de subventions diverses (Communes de Falck, Altviller, Porcellette, etc....).

Par courrier du 20 août 2013, La Ville de Saint-Avold propose une subvention de 150 €, votée par DCM de juin 2013.

Après discussion, courrier un courrier de remerciement avec rib sera envoyé à la ville.

☐ Point 3 : Evènements des mois de juin-juillet-août

Les sorties des 15/06 (insectes de nos chemins à Carling), 22/06 (faune et flore du Vieux Berfang à Folschviller) et 06/07 (libellules autours des mares de la forêt de Saint-Avold) ont drainé un nombre habituel de participants.

En ce qui concerne l'éviction des Jardins d'Henriette, cette décision a été prise en raison d'amalgame fait par la ville entre l'association « patrimoine-Saint-Avold » qui milite pour le maintien des bâtiments des anciennes casernes Ardant du Picq et le Gecnal (voir échange de courriel en PJ).

Cette éviction a entraîné l'annulation de la sortie champignons prévue le 25/08 à Longeville-lès-Saint-Avold.

Conséquence également, la très faible affluence (3 personnes) à la nuit de la chauve-souris le 24/08.

La sortie champignons sur le massif de Macheren est fixée au samedi 21 septembre ; Rendez-vous à 14 heures devant l'église de Macheren. Elle sera menée par Edouard Henrion.

📅 Point 4 : Divers

- ↳ Restitution par Esope des études ENS en cours :
Mardi 17/09 – 10 h en mairie de Ham pour le marais de la Heide et 8/10 à 14 h 30 en mairie de Creutzwald pour le marais de la Bisten.
Il est souhaitable qu'une ou 2 personnes du Gecnal y participe afin de pouvoir poser d'éventuelles questions complémentaires. Par exemple, il serait intéressant d'approfondir la définition d'une « eau libre », la gestion d'une eau libre étant différente de celle d'un étang.
Par ailleurs le Gecnal faisant partie du Copil, il aura accès au rapport d'étude établi par Esope.

- ↳ Arboretum de Creutzwald :
A ce jour, les manifestations autour de l'étang ont été de 2 sur une année ;
Jean-Baptiste Lusson appelle au bénévolat pour des animations autour de l'étang et de son arboretum.
Il n'y a aucune demande de la ville hormis pour juin ô jardin. Faut-il contacter les écoles ?

- ↳ Suivi du chat forestier :
René Nidercorn et Stéphane Joly se proposent de faire un suivi du chat forestier ; le procédé repose sur la pose de piquets « arrosés » d'essence de valériane ; cette essence attire les animaux qui se frottent sur le piquet et y laisse des poils que l'on récupère permettant ainsi de confirmer ou non la présence du chat forestier. Par contre, cela ne permet pas de faire un comptage des individus, pour cela il faudrait faire une analyse ADN des poils recueillis, ce qui actuellement pas à l'ordre du jour.
Possibilité également de travailler avec des pièges à photos ; installés à un endroit stratégique, à une hauteur limitant la possibilité de vandalisme, ils permettent de visualiser la présence éventuelle de l'animal.
Après discussion, il est proposé et accepté l'achat par le Gecnal d'1 ou 2 pièges à photos pour un maximum de 700-750 €.

Jean-Baptiste rappelle que le Gecnal possède du matériel disponible, entreposé chez lui : hydrophone, PC, enregistreur, jumelles ...

ECHANGE DE COURRIELS ENTRE L'OTSI DE SAINT-AVOLD ET JB LUSSON CONCERNANT L'EVICION DU GECNAL AUX JARDINS D'HENRIETTE 2013

courrier adressé par mél Le 20/08/13 15:53 par l'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-AVOLD :

Dossier suivi par : Christine RUIZ

A Monsieur LUSSON, président du GECNAL

Monsieur le Président,

Vous avez ouvertement, par l'intermédiaire du site www.patrimoine-saintavold.com affiché vos positions concernant la caserne Ardant du Picq et la politique municipale. Vous avez invité les gens à vous rencontrer lors des Jardins d'Henriette afin de parler de différents sujets.

Cette façon d'agir met notre association dans une situation inconfortable et nous ne comprenons pas ce mélange des genres "fête des plantes/politique". Notre fête n'est en aucun cas le lieu pour de tels échanges. Le précédent de l'an dernier à propos des quais de l'Agora aurait dû vous faire comprendre que notre fête ne doit pas constituer une "tribune" pour faire la promotion de vos engagements.

Votre comportement remet en cause le bon déroulement de la fête et nous oblige à prendre la décision de ne pas vous accueillir lors des Jardins d'Henriette, les 24 et 25 août prochains.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Le Président

Jean-Paul ROYNETTE

Réponse de Jean-Bapiste Lussion le 20/08 :

Bonsoir,

Monsieur le Président, madame Ruiz,

Je suis très surpris, déçu, voir écœuré de votre décision que je trouve tout à fait scandaleuse. Nous sommes présents à cette manifestation depuis de nombreuses années, toujours bénévolement. Nous n'avons jamais rien vendu, ni tiré aucun bénéfice.

Nous nous sommes investis sans jamais compter notre temps (stand, sortie champignon, sortie chauves-souris).

Sachez que :

- Le gecnal n'avait pas prévu de présenter des documents ou tout élément lié à Ardant du Picq les 24 et 25 août prochains car notre association est là pour défendre la nature et non le patrimoine bâti. Je n'ai à titre personnel et en tant que président du gecnal, à aucun moment évoqué l'intention d'utiliser les jardins d'Henriette comme tribune quant à notre opposition personnelle à la destruction d'Ardant du Picq. Si des personnes nous posent des questions au stand on leurs réponds en toute liberté.

- Les animateurs du site www.patrimoine-saintavold.com ont affiché un lien vers la page facebook du gecnal sans nous demander notre avis, mais c'est leur droit et ils n'avaient pas spécialement besoin de nous le demander.

- J'ai à titre personnel critiqué il est vrai la politique municipale actuelle. Et je l'assume.

L'année dernière nous avons également critiqué la destruction des zones humides et particulièrement au niveau des quais de l'agora. Mais nous sommes une association de protection de la nature et vous le savez. Nous ne pouvons donc pas faire mine d'ignorer les atteintes portées à la nature.

Je réfute également votre argument selon lequel le gecnal fait un amalgame "fête des plantes/politique". La protection de l'environnement est apolitique, le gecnal dénonce les méfaits sur l'environnement de toutes les communes, sans tenir compte de leur tendance gauche/droite. Je le répète, vous nous avez toujours invité en toute connaissance de cause car nous sommes un Groupement pour l'Etude et la Conservation de la Nature en Lorraine. Les mots sont clairs, nous ne sommes pas des jardiniers.

De plus, faut-il maintenant s'autocensurer ? C'est une déviance dangereuse car liberticide en démocratie ! Tout cela démontre finalement que gecnal est une association libre et indépendante.

Nous prenons note de votre décision arbitraire pour laquelle nous aimerions avoir d'autres arguments plus pertinents que ceux exposés dans votre mail.

Pourquoi avoir également mis plusieurs destinataires en copie ?

Bien cordialement, -Jean-Baptiste Lussion - Président du Gecnal

0610102790